



Le 20 mars 2018/BF/cp

RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ  
DU 22 NOVEMBRE 2017

---

Corps professoral

Mmes C. Kaddous, M.-L. Papaux van Delden, MM. M. Hottelier, N. Levrat, B. Sträuli, B. Winiger.

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Mmes I. Martin-Rivara, J. Muheim, M.-L. Velasco, M. C. Marquet (vice-président)

Corps des étudiants

Mmes K. Acosta Barboza, O. Batbuyan (présidente).

Corps du personnel administratif et technique

Mmes C. Lager, S. Taboada Barreiro.

Assistent avec voix consultative

M. B. Foëx, doyen, M. D. Gfeller, administrateur, Mme C. Gidari Wassmer, conseillère aux études.

Excusé

M. V. Moret.

Procès-verbal

Mme C. Peiry Krähenbühl.

---

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2017

***Le Conseil participatif approuve le procès-verbal par 12 voix favorables et 2 abstentions.***

2. Programme passerelle Bari-Droit : correctif

Mme C. Gidari Wassmer présente le point.

La nouvelle passerelle Bari-Droit, dont le programme de mise à niveau a été approuvé par le Conseil participatif du 7 octobre 2015, contient une erreur de frappe au niveau du nombre de

crédits ECTS pour le cours « Droit des sociétés » ; il est fait mention de 10 crédits ECTS alors que le nombre de 9 aurait dû y figurer.

Cette modification n'influence ni le cours ni l'examen, ceux-ci étant identiques aussi bien en ce qui concerne la passerelle Bari-Droit qu'en ce qui concerne le bachelor en droit.

**Le Conseil participatif approuve à l'unanimité cette correction.**

### 3. Novae : demande du corps des étudiants

Mme K. Acosta Barboza présente le point.

Contrairement à l'association des étudiants en médecine qui disposent au sein du CMU de deux espaces (détente et micro-ondes/machine à café), les étudiants d'Uni-Mail ne disposent d'aucune zone équivalente. L'offre à disposition se résume à deux micro-ondes, placés vers la cafétéria sur une zone de passage et qui sont pris d'assaut à l'heure du repas de midi, avec des attentes de 30 à 45 minutes.

Mme K. Acosta Barboza sollicite la création d'un lieu ad hoc et propose un espace à proximité de la MS150.

Le contrat de Novae échéant en 2019, la division des bâtiments et de la logistique envisage, sous une forme à définir, l'organisation d'une réunion en 2018. Seront associés les principaux acteurs dont les étudiants qui pourront exprimer leurs souhaits. Le corps professoral, conscient du problème et sensible à la demande des étudiants, soutient pleinement ces derniers dans leurs démarches.

Trouver une solution transitoire pour la création d'une zone spécifique, avant l'entrée en négociation avec le restaurateur et avant l'entrée en vigueur d'un nouveau contrat, semble délicate. Il est suggéré que l'AED se mette directement en relation avec Le Nadir, espace autogéré de l'Université de Genève, pour optimiser le paramètre restauration dans cette phase intermédiaire.

Enfin, dans la perspective de renégociation du contrat avec Novae, proposition est faite que les étudiants, par le biais de leurs associations, prennent contact sans attendre avec la cafétéria et/ou avec la division des bâtiments et de la logistique afin de formuler leurs vœux.

### 4. Divers et communications

- a. Le doyen fait savoir qu'il n'est pas exclu que le Bureau convoque une séance extraordinaire du Conseil participatif en février, avant le prochain Conseil participatif ordinaire prévu, lui, le 28 mars 2018.
- b. Comme beaucoup d'étudiants en master travaillent en parallèle de leurs études, Mme O. Batbuyan rapporte qu'il serait souhaitable que les professeurs soient vivement encouragés à enregistrer leurs cours.

Certains représentants du corps professoral font valoir que cette demande tombe quelque peu en porte-à-faux avec l'approche pédagogique de l'enseignement, qui sous-tend une participation interactive et en petits groupes aux cours. Il est également mentionné que certains professeurs ont renoncé, pour des questions de liberté de parole, à l'enregistrement de leur cours.

La question sera portée devant le collège du corps professoral.

- c. Mme O. Batbuyan informe les membres du Conseil de l'édition, en 2018 par l'AED, d'une brochure dont le contenu sera consacré à la rédaction de descriptifs de cours vulgarisés, afin d'aider les futurs étudiants dans leur choix d'études. Dans cette optique, des étudiants vont se mettre en relation avec les professeurs. Mme O. Batbuyan les remercie de leur réserver bon accueil et d'en informer le collègue des professeurs.
- d. La prof. C. Kaddous annonce la création, en 2018, d'un prix par la Société suisse de droit international, ouvert à toutes les facultés de Suisse, qui récompensera la meilleure thèse de doctorat ou la meilleure thèse d'habilitation consacrée au droit international public, droit international privé, droit européen ou droit comparé. Le délai de candidature est fixé au 31 mars 2018 pour les thèses qui auront été soutenues durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017. De plus amples informations sont disponibles sur [www.svir-ssdi.ch](http://www.svir-ssdi.ch).

La séance est levée à 14h50.